



M. le Maire veut créer une section « Education » sur le site internet de la commune. Il a déjà rassemblé les premières informations : comment s'inscrire, qui dirige l'école, qui sont les enseignants et les enseignantes, quelles sont les activités qu'on peut y pratiquer... Il est même venu prendre des photos des bâtiments !

Tout est quasiment prêt. Il ne lui manque qu'une seule chose : des plans qui permettront aux nouvelles familles de comprendre l'organisation des locaux. Il nous demande de réaliser ces documents.

Il souhaite obtenir deux éléments :

- un plan des bâtiments de l'école avec la position de chaque salle
- un plan général de l'école avec tous les lieux accessibles aux élèves (les bâtiments, la cour, les autres lieux où nous pouvons nous rendre)

Pour être compréhensibles par les lecteurs, les plans devront respecter certaines règles. Ils devront :

- être clairs (indiquer seulement les informations essentielles)
- être conformes à la réalité (respecter les tailles)
- être lisibles (ne pas gribouiller)

Nous avons deux semaines pour réussir notre mission !

